

**Déclaration des élu(e)s du CSE-C Schindler France
sur la dernière proposition salariale de la Direction Schindler**

Réunion CSE-C ordinaire du Lundi 29 Mars 2021

Les trois organisations syndicales représentatives chez Schindler ont décidé de façon unanime de répondre négativement à votre dernière proposition formulée le lundi 22 mars 2021.

Après deux années 2019 et 2020 de très bons résultats pour l'entreprise, vous refusez obstinément de mettre en place une augmentation générale pour l'ensemble de nos collègues.

Nous ne pouvons que constater que vos propositions actuelles accentuent les inégalités de salaires entre tous les salariés et, afin de rétablir une équité, nous vous demandons la mise en place d'une augmentation générale, associée à une augmentation individuelle. Il serait enfin temps que les salariés aient le droit de bénéficier d'un juste retour des bons résultats de l'entreprise et non pas en faire bénéficier uniquement les actionnaires !

Votre politique sociale ne fait que diviser et opposer les populations *Sédentaires* et *Terrain*.

Nous ne pouvons bien évidemment cautionner cette pratique inégalitaire. L'ensemble de la population *Sédentaire* a vraiment été choquée par vos propositions et attend la suppression de cette politique sociale « discriminatoire ».

Cette politique salariale est d'autant plus « discriminatoire », que cette population *Sédentaire* est en majorité composée de femmes, et par conséquent, les propositions faites par la Direction en NAO sont en complète contradiction avec l'accord « Parité Homme/Femme », signé en Février 2021.

C'est pourquoi, les élu(e)s du CSE-C appellent la direction à

1. Revoir ses propositions en accordant une augmentation générale à l'ensemble des salariés à hauteur de leur implication dans les résultats de l'entreprise.
2. Attribuer le même pourcentage de base d'augmentation à tous les salariés.
3. Mettre en place la prime Macron 2021 pour TOUS les salariés (2.000 Euros selon modalités à définir), qui ne ferait que rapprocher Schindler des politiques salariales des autres ascenso-ristes.
4. Revoir l'accompagnement financier des salariés en télétravail.